

Initiatives ministérielles

petites villes de ma circonscription, le drapeau a aujourd'hui disparu. Que reste-t-il? Il y a quelques garages, quelques magasins, une station-service, un bureau d'assurance du gouvernement de Saskatchewan, une école qui arbore le drapeau de la province, mais où est le drapeau canadien? Il est parti.

L'autre chose que j'ai dite et que je tiens à répéter, c'est que dans ces petites villes et communautés, en particulier le samedi matin, le bureau de poste est un centre d'activité: les agriculteurs et les gens du village y rencontrent leur amis, leurs voisins et leurs parents. En tant que député, pas seulement pendant les campagnes électorales mais à d'autres moments aussi, lorsque je veux rencontrer du monde et prendre le pouls d'une communauté, je me place un samedi matin ou un autre jour de la semaine, en avant d'un bureau de poste et je rencontre les habitants de l'endroit. En une heure ou deux vous pouvez rencontrer des douzaines, voir des centaines de personnes. C'est de plus une activité que les électeurs apprécient.

Mon père et ma mère vivent dans la petite ville de Wynyard, en Saskatchewan, qui a 2700 habitants. Mon père a maintenant un peu plus de 80 ans, mais il aime toujours, chaque jour, aller au bureau de poste chercher le courrier. C'est là qu'il rencontre la plupart de ses amis, qu'il obtient ses nouvelles, qu'il échange des opinions et reste en contact avec les autres. C'est une activité, quelque chose à faire. C'est un peu un centre communautaire où les gens se rencontrent. Mais c'est fini. Si le gouvernement obtient ce qu'il veut, ce sera fini définitivement, pas seulement pour les 1200 ou 1400 localités que j'ai mentionnées—en fait 1239 localités ont déjà perdu leur bureau de poste depuis 1984—mais pour des centaines d'autres localités qui, pour l'instant, sont toujours desservies par un bureau de poste.

• (1240)

M. Garth Turner (Halton—Peel): Monsieur le Président, j'étais président du Comité permanent de la consommation et des corporations de la Chambre des communes à l'époque où l'on a mené une étude de six mois sur tous les aspects de la Société canadienne des postes. Nous nous sommes penchés sur plusieurs des questions soulevées au cours de ce débat. Nous avons entendu les témoignages de représentants de localités comme Dubuc, en Saskatchewan, de concurrents de la Société canadienne des postes, de porte-parole syndicaux et de presque tous ceux qui ont quelque chose à voir avec la Société

canadienne des postes. Nous avons formulé ensuite une série de recommandations.

Mais, ayant pris part à tout ce processus, je peux déceler la part de rhétorique qui se glisse dans la plupart des discours prononcés aujourd'hui à la Chambre, et notamment dans les propos des deux derniers orateurs. On se gargarise de lieux communs sur la Société canadienne des postes. Certains sont allés jusqu'à déclarer à la Chambre que le service a diminué et qu'il y a moins de points de service à la disposition des Canadiens.

Je voudrais préciser, pour qu'il n'y ait aucun malentendu, que nous avons plus de points de service que jamais auparavant depuis que nous avons remplacé certains de nos services par des comptoirs postaux. Les Canadiens disposent donc aujourd'hui d'un plus grand nombre d'endroits où ils peuvent avoir accès au service postal, tout comme la Société canadienne des postes sert plus de clients que jamais. Quantitativement parlant, le service est à la hausse et nous avons les chiffres pour le prouver, monsieur le Président.

Quant à l'argument voulant que le bureau de poste rural fasse fonction de lieu de rencontre communautaire, je ne suis pas sûr, en tant que contribuable canadien, que l'offre d'un tel service dans x milliers de localités canadiennes soit une bonne utilisation des deniers publics. J'avais cru comprendre qu'il s'agissait du service postal, de la livraison du courrier, du coût et de l'efficacité de la poste. Voilà la véritable mission de la Société canadienne des postes; elle n'a pas à offrir des lieux de rencontre dans ces localités.

Pour ce qui est de la présence fédérale, je dois concéder aux députés d'en face que la réduction du nombre de bureaux de poste fédéraux dans les petites localités a affecté certains éléments nationaux, la structure nationale, la présence nationale. Il y a du vrai dans cet argument, je le concède. Mais je ne suis pas sûr qu'il faille maintenir le service à n'importe quel prix. Je ne suis pas sûr qu'il faille tolérer les graves lacunes relevées dans beaucoup de bureaux de poste ruraux, qui nuisent à l'efficacité globale de la poste, uniquement pour que le drapeau canadien continue de flotter dans ces localités. Il y a peut-être de meilleures façons de le faire, des façons plus efficaces.

Si nous voulons renforcer le patriotisme, si le gouvernement du Canada doit absolument intervenir à Dubuc, en Saskatchewan, sans quoi le drapeau canadien n'y flottera pas, alors je suis d'avis que le Canada est dans un bien plus piètre état que d'aucuns l'imagineraient.

Je voudrais avoir l'avis du député là-dessus.